

Malgré la crise, des comptes équilibrés : L'Etat de Fribourg a vraiment les moyens de se montrer plus généreux

Communiqué de presse
26 mars 2021

**Quel canton peut se targuer de conserver l'équilibre de ses comptes avec une telle crise ?
Devant une telle situation, si l'Etat ne délie pas les cordons de la bourse, maintenant, pour compenser ou récompenser les efforts du personnel, quel cataclysme pourra le contraindre à le faire ?**

À la lecture des comptes, on se dit que l'Etat aurait pu se montrer un peu plus généreux avec le personnel, notamment avec celles et ceux qui se sont retrouvés en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

De notre perception et dans les retours que nous recevons du personnel, la pandémie a montré que l'administration a tenu le choc, sans que la santé du personnel ne soit trop péjorée. Les problèmes remontés par le Service de l'enfance et de la jeunesse ne sont pas conjoncturels, mais structurels et, dans ce secteur, les collaboratrices et les collaborateurs estiment ne pas avoir l'effectif suffisant pour offrir un encadrement et un suivi de qualité pour l'ensemble des enfants à traiter.

La crise du COVID a mis en évidence la fragilité des structures hospitalières qui, sans la solidarité intercantonale, aurait pu s'effondrer au début novembre. L'Etat et le conseil d'Etat n'ont pas le droit de se cacher derrière le système de financement hospitalier pour se décharger de leur responsabilité politique envers les citoyen-ne-s de ce canton. Il leur appartient de garantir et de mettre à disposition les moyens financiers suffisants pour maintenir un système de soins performant pour l'ensemble des habitant-e-s de ce canton, où qu'ils et elles soient domicilié-e-s.

Le canton ne peut pas faire l'économie de s'engager résolument pour l'amélioration des infrastructures hospitalières, pour la dotation en

personnel et pour un niveau salarial adapté. Il est de son devoir d'investir dans le système hospitalier dont le financement actuel est insuffisant. C'est la seule voie possible pour offrir des prestations médicales de qualité à toute et tous les citoyen-ne-s de notre canton

La FEDE attend du Conseil d'Etat et du Parlement qu'ils octroient des moyens conséquents pour assurer leur responsabilité politique dans ce domaine. Le personnel en première ligne, notamment celui des soins, compte que ses efforts soient valablement récompensés que ce soit en termes salarial ou de dotation. Nous comprenons que la gestion des effectifs n'est de loin pas un exercice facile, mais la protection de la santé du personnel soignant et médical doit être améliorée. Au vu des sacrifices importants consentis par le personnel pour la recapitalisation de la caisse de pension, l'Etat pourrait se montrer plus avant-gardiste, en finançant par exemple un congé paternité digne de ce nom et des mesures permettant à ses employé-e-s une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

En automne, les candidat-e-s qui s'affronteront pour l'élection au Conseil d'Etat devront absolument s'exprimer sur leur vision du système hospitalier cantonal. La FEDE restera vigilante sur les engagements que prendront les candidat-e-s pour offrir à la population la qualité des soins qu'elle mérite.

Contact : Bernard Fragnière, Président FEDE, 079 707 18 39

FEDE, Boulevard Pérolles 8, Case postale, 1701 Fribourg / tél. 026 309 26 40 / secretariat@fedech.ch / www.fedech.ch